

la puissance des Prêtres s'étend bien plus loin : elle va jusqu'à l'âme, et ils l'exercent non-seulement en baptisant, mais encore en nous pardonnant nos péchés. Ne rougissons donc pas de leur confesser nos fautes. Celui qui rougit de découvrir ses péchés à un homme, et qui ne veut pas se confesser, sera couvert de honte au jour du jugement, en présence de l'univers entier ¹. »

Je le demande, n'est-ce pas à la lettre ce que disent encore, ce qu'enseignent nos Prêtres d'aujourd'hui ? La foi de l'Eglise n'a jamais varié sur ce point, non plus que sur les autres ; et il est *évident*, pour tout homme de bonne foi, que l'on s'est confessé dans tous les temps, et que dans tous les temps la Confession faite au Prêtre a été regardée comme une institution divine, comme une absolue nécessité.

IV

Que la Confession n'est pas une invention des Prêtres.

C'est bien évident, puisque c'est une invention du bon DIEU. Si vous êtes l'inventeur d'une machine, il est évident que je ne le suis pas. Or, le brevet d'invention de la Confession est consigné en toutes lettres dans l'Evangile, comme nous venons de le voir.

Si la Confession avait été inventée par un Prêtre, d'abord on ne la trouverait pas au temps des Apôtres et des martyrs, qui certes ne peuvent être soupçonnés de ruse ni de tromperie ; puis, on verrait dans l'histoire les traces de cette

¹ *Traité du Sacerdoce*, liv. III.